

# **Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel jeudi 22 février 2024**

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C. CHEMINET JL., LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B, NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à JE CHABROL), LAMY R. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L. (pouvoir à JL DUNEAUD)

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ Présentation de l'étude RCVCB par le cabinet URBANEA
- ✓ Annonce de la démission de M. A. DUBREUIL de son poste de Vice Président de la ComCom
- ✓ Débat d'Orientation Budgétaire
- ✓ Adoption des allocations compensatrices versées aux communes
- ✓ Point sur les projets de travaux à l'Espace Mosaïque
- ✓ Point sur les travaux de la commission Petite Enfance/CTG :
  - validation du montant annuel de l'aide allouée au dispositif « aide aux assistantes maternelles »
  - validation des premières demandes d'aide des assistantes maternelles
- ✓ Projet d'itinérance de la Maison de Services dans les communes du territoire
- ✓ Atelier rue Jean de Brosse : arrêt de l'activité de la Savonnerie
- ✓ Exposition « la Plume et le Chemin » dédiée à George Sand : présentation du programme
- ✓ Extension de la ZAC d'Huriel : dépôt du permis d'aménager
- ✓ Point sur la Micro-Folies et les premiers mois d'ouverture
- ✓ Personnel : point sur les réflexions de la commission concernant le service environnement, le portage de repas et l'entretien des locaux
- ✓ Questions diverses

## **Présentation de l'étude RCVCB par le cabinet URBANEA**

Les techniciens du bureau URBANEA en charge de l'étude RCVCB ont fait une présentation des actions proposées dans chaque commune du territoire se déclinant sur les thèmes de l'habitat, la vitalité et le cadre de vie.

Ils ont ensuite fait des propositions d'actions au niveau de la Communauté de Communes qui sont les suivantes :

- Habitat : mise en œuvre d'une OPAH qui ferait le lien entre l'échelle intercommunale et communale et qui permettrait d'engager une rénovation du parc de logement
  - construction d'une résidence « sénior » à Saint-Eloy d'Allier
- Vitalité :
  - création de dépôts de pain dans chaque centre bourg avec un système de machine à pain alimentée par un boulanger du territoire
  - ouverture d'un accès au lac de Sidiailles à Saint Eloy d'Allier
  - dynamisation du site de la Baignade Biologique avec des aménagements paysagers qualitatifs et des activités nautiques
  - atelier de découpe : création d'une coopérative dans les locaux avec du stockage pour les producteurs locaux

- organisation d'une course annuelle avec les différents clubs de vélo du territoire et mise en place d'une voie verte sur la voie ferrée
- promotion du territoire sur le digital

➤ **Cadre de vie :**

- mise en place d'un service de transport à la demande avec un minibus
- création d'un réseau itinéraire cyclable : identifier le territoire d'Huriel comme un territoire estampillé « vélo »
- aménagement d'un cheminement sur les bords de la Meuzelle

A l'issue de cette présentation, le Président fait part de sa déception face à des propositions d'actions qui n'ont jamais été présentées et discutées avec les instances de la Communauté de Communes et qui d'autre part méconnaissent le travail engagé et les contraintes réglementaires, financières et institutionnelles.

Le Président regrette ces actions plaquées et déconnectées des réalités et des stratégies locales. Aucun fil conducteur cohérent avec le territoire ne se dégage.

**Annonce de la démission d'A. DUBREUIL de son poste de Vice-Président de la ComCom**

Le Vice-Président en charge des travaux a annoncé par mail à tous les délégués communautaires sa démission à ce poste. Au cours de la séance, il s'est expliqué sur les motifs de sa décision. A ce jour, la démission n'est pas effective puisqu'elle n'a pas été actée officiellement par Madame la Préfète.

Une discussion s'est ensuite engagée sur les motifs de cette démission. Le Conseil Communautaire sera invité à valider une nouvelle organisation.

**Débat d'Orientation Budgétaire**

Les résultats financiers de l'année 2023 ont été présentés avec un bilan des dépenses de chaque service de la Communauté de Communes ainsi que de l'état de la dette.

<b>Résultats 2023</b>	
(budget principal)	
<b>Déficit de fonctionnement 2023 .....</b>	<b>- 67 078,22 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement reporté (2022) : .....</b>	<b>521 065,63 €</b>
<b>Soit un excédent fonctionnement cumulé ....</b>	<b>453 987,41 €</b>
 <b>Excédent d'investissement 2023 : .....</b>	 <b>338 400,78 €</b>
 <b>Excédent RAR 2023 .....</b>	 <b>133 648,00 €</b>
 <b><u>Crédits disponible .....</u></b>	 <b><u>427 576,41€</u></b>
- <i>Résultat reporté en fonctionnement : .....</i>	- <i>453 987,41 €</i>
- <i>Remboursement capital emprunts : .....</i>	- <i>26 411,00 €</i>

<b>Emprunts</b>					
	Dernière échéance	Dette au 31/12/2023	2024		
			Capital remboursé	Intérêts remboursés	Annuité
ZAC de Souvol	25/05/2025	20 918	13 823	555	14 378
Espace Mosaïque	15/01/2027	32 973	10 443	1 289	11 731
Ecogite de Mesples	01/03/2027	16 071	4 716	599	5 314
Hôtel d'entreprises	25/01/2028	12 803	2 821	469	3 290
Rue des Arts	01/11/2028	38 631	7 219	1 204	8 424
Maison de Viplaix	25/03/2029	30 037	5 160	1 341	6 501
Gîte handicap	22/02/2031	67 690	8 765	1 288	10 053
Atelier Huriel	25/04/2032	37 290	4 164	493	4 657
Maison santé La Chap.	06/08/2033	56 992	5 458	852	6 309
Maison santé Huriel	25/11/2034	152 498	13 021	1 831	14 852
Atelier savonnerie	01/01/2035	27 175	1 904	233	2 137
Baignade biologique	01/01/2035	235 959	16 534	2 022	18 556
Logement Saint Sauvier	01/12/2037	47 291	2 336	1 892	4 227
<b>TOTAL</b>		<b>776 327</b>	<b>96 363</b>	<b>14 067</b>	<b>110 430</b>

<b>Loyers</b>	
	Loyers à percevoir
ZAC de Souvol	Terrains vendus
Espace Mosaïque	23 211
Ecogite de Mesples	20 082
Hôtel d'entreprises	14 400
Rue des Arts	4 370
Maison de Viplaix	6 329
Gîte handicap	17 283
Atelier Huriel	6 471
Maison santé La Chap.	4 843
Maison santé Huriel	24 170
Atelier savonnerie	2 742
Baignade biologique	27 290
Logement Saint Sauvier	5 473
<b>TOTAL</b>	<b>156 663</b>

<b>Maison France Services</b>	
Coût 2023	
<b>Dépenses</b>	
Frais de personnel (1,95 ETP)	63 515
Frais de fonctionnement	10 065
Partenaires	5 217
<b>TOTAL</b>	<b>78 797</b>
<b>Recettes</b>	
ETAT (FNADT + FIO)	30 000
CTG	16 800

<b>Repas à domicile</b>	
Coût 2023	
<b>Dépenses</b>	
Personnel	33 240
Achat repas	106 818
Location véhicule (PF)	9 475
Carburant	4 818
Frais divers	2 529
<b>TOTAL</b>	<b>156 880</b>
<b>Recettes</b>	
Vente repas	150 943

<b>Relais Petite Enfance</b>	
Coût 2023	
<b>Dépenses</b>	
Frais de personnel (0,59 ETP)	27 451
Frais fonctionnement	5 280
Animations	5 073
<b>TOTAL</b>	<b>37 804</b>
<b>Recettes</b>	
CAF, MSA, Départ., ...	23 937

<b>Maison du Tourisme</b>	
Coût 2023	
<b>Dépenses</b>	
Personnel	47 202
Frais de fonctionnement	6 711
Publication	1 848
Animation, exposition	1 512
<b>TOTAL</b>	<b>57 272</b>
<b>Recettes</b>	
Taxes de séjour	12 637

Service environnement Coût 2023	
Dépenses	
Personnel (3,33 ETP)	131 079
Entretien, réparations matériels,...	22 425
Carburant / GNR	35 095
Assurances	2 867
<b>TOTAL</b>	<b>191 466</b>

Micro-fole Coût 2023	
Dépenses	
Frais de personnel (0,5 ETP)	3 505
Frais de fonctionnement	294
<b>Total dépenses</b>	<b>3 799</b>
Subv. LEADER (poste)	2 804
Acquisition matériel	
Matériel	26 080
Subv. FNADT (matériels)	24 000

Maison de santé - La Chapelaude Coût 2023		Maison de santé - Huriel Coût 2023	
Dépenses		Dépenses	
Eau	173,91	Assurance	439,00
Electricité	2 166,67	Part. raccordement assainissement	600,00
Produits entretien	95,05	Taxes foncières	5 052,00
Maintenance	555,80	Emprunt	14 852,00
Assurance	130,91	<b>Total</b>	<b>20 943,00</b>
Orange	396,25		
Ménage	4 624,62		
Taxes foncières	1 271,00		
Emprunt	6 309,44		
<b>Total</b>	<b>15 723,65</b>		
Recettes		Recettes	
Loyers 2023	5 082,59	Loyers 2023	24 169,92
Rembt. frais par locataires	5 668,00	Remboursement taxes foncières	5 052,00
<b>Total</b>	<b>5 668,00</b>	<b>Total</b>	<b>29 221,92</b>

Baignade biologique Bilan saison 2023	
Dépenses	
Personnel (sauveteurs + accueil) (4,72 ETP)	39 706
Personnel (entretien baignade)	5 636
Frais de fonctionnement	17 583
Intérêts emprunt	2 167
<b>TOTAL</b>	<b>65 092</b>
Recettes	
Billetterie	27 790
Subvention LEADER (poste resp. baignade)	5 844

Les projets d'investissement 2024 sont ensuite proposés :

- Travaux à l'Espace Mosaïque
- Transformation de l'atelier de Chazemais en habitation
- Extension de la ZAC d'Huriel : l'investissement a déjà été budgétisé en 2021. Les montants devront néanmoins certainement être revus ainsi que le plan de financement initial
- Mise en place de panneaux photovoltaïques à la Baignade Biologique

Le Vice-Président en charge de l'Environnement évoque la question du renouvellement du matériel du service avec un tracteur et un tractopelle. Le Président indique qu'aujourd'hui le cadre légal d'intervention du service est sujet à questionnements et une expertise juridique a été sollicitée. Ces investissements seront donc étudiés à l'issue des réponses apportées sur le plan légal.

Monsieur S. ABRANOWITCH, maire d'Huriel, propose dans les investissements la réalisation d'une étude sur les chemins doux sur le territoire pour laquelle une enveloppe « Petite Ville de demain » pourrait être sollicitée.

### **Adoption des allocations compensatrices versées aux communes**

Le Conseil Communautaire a validé le tableau des allocations compensatrices versées aux communes. Les montants indiqués sont inchangés depuis le passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

<b>Attributions de compensation par commune</b>									
	Communes	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises  (CVAE)	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau  (IFER)	Taxe sur les Surfaces Commerciales  (TASCOM)	Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties  (TAFNB)	Cotisation Foncière des Entreprises  (CFE)	Dotations compensation de salaires	Allocation compensatrice fraction recettes	Total
C005	Archignat	765	487	0	594	2 572	1 182	0	5 600
C051	Chambérat	167	3 373	0	239	2 300	6 275	0	12 354
C055	La Chapelaude	6 625	833	0	1 081	9 641	8 471	402	27 053
C072	Chazemais	5	0	0	654	3 093	3 202	63	7 017
C088	Courçais	1 495	4 769	0	281	3 434	3 008	0	12 987
C128	Huriel	15 843	9 920	7 290	3 941	26 377	14 675	1 493	79 539
C172	Mesples	0	3 718	0	92	302	0	0	4 112
C225	Saint-Désiré	2 355	5 660	0	514	5 865	4 723	636	19 753
C228	Saint Eloy d'Allier	0	0	0	118	270	0	0	388
C246	Saint Martinien	2 620	0	0	474	5 030	395	37	8 556
C249	Saint Palais	540	3 182	0	85	3 419	1 588	0	8 814
C259	Saint Sauvier	108	4 719	0	361	2 783	2 182	72	10 225
C288	Treignat	3 737	3 405	0	688	5 716	6 478	430	20 454
C317	Viplaix	650	821	0	303	4 516	1 191	0	7 481
	<b>Total</b>	<b>34 910</b>	<b>40 887</b>	<b>7 290</b>	<b>9 425</b>	<b>75 318</b>	<b>53 370</b>	<b>3 133</b>	<b>224 333</b>

### **Point sur les travaux à l'Espace Mosaïque**

Un rendez-vous a été organisé avec les services vétérinaires, le projet de rénovation a été présenté. Les services vétérinaires acceptent de considérer que les travaux de rénovation énergétique des locaux sont prioritaires et de décaler la redistribution des espaces du sous-sol à une phase 2 de travaux.

En conséquence, une première phase de travaux pourrait être lancée. Elle se répartit comme suit :

- Isolation thermique bâtiment A :	235 200 €
- Pompes à chaleur air/air bâtiment A +B :	53 000 € + 75 500 €
- Electricité bâtiment A et B :	10 800 € + 13 700 €
- Isolation des combles bâtiment B :	19 000 €
<b>Total travaux :</b>	<b>407 200 €</b>

Des demandes de subventions ont été déposées au titre de la DETR (sur les salles communes) ainsi qu'au Fonds Vert à hauteur de 25 %. Il faudra attendre leur validation pour bien identifier le reste à charge pour la Communauté de Communes.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses	Montant HT
<b>Travaux</b>	
Isolation Thermique Bâtiment A	235 200,00 €
Pompe à chaleur air/air Bâtiment A	53 000,00 €
Electricité bâtiment A	10 800,00 €
Pompe à chaleur air/air Bâtiment B	75 500,00 €
Electricité bâtiment B	13 700,00 €
Isolation Combles bâtiment B	19 000,00 €
Etude thermique	1 900,00 €
Maitrise d'œuvre 7,50%	30 540,00 €
<b>Total</b>	<b>439 640,00 €</b>
<b>Recettes</b>	
DETR sur salles communes	43 623,00 €
Fonds vert 25%	109 910,00 €
Conseil Départemental	165 841,00 €
Emprunt	120 266,00 €
<b>Total</b>	<b>439 640,00 €</b>

### Commission Petite Enfance/CTG

- ✓ Dispositif d'aides aux assistantes maternelles

6 dossiers ont été déposés et 3 ont déjà été examinés par la Commission.

Nom du demandeur	Commune	Aide au diagnostic Plomb	Aide à l'installation	Aide au maintien dans l'activité
Mme L.		200 €		
Mme B.				111,90 €
Mme R.		200 €	500 €	
<b>Total</b>		<b>400 €</b>	<b>500 €</b>	<b>111,90 €</b>

- ✓ Quelle enveloppe dédie t-on à ce dispositif au budget ?

La commission propose d'affecter la somme de 7 000 € à ce dispositif ce qui est acté par le Conseil Communautaire.

Si ce montant s'avérait insuffisant, il serait revu par le Conseil Communautaire en cours d'année.

### CTG : projet d'itinérance de la Maison France Services

La commission a travaillé sur une éventuelle itinérance de la Maison France Services dans les communes. L'idée consiste à proposer un service itinérant comportant un présentiel dans chaque mairie de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, une fois par mois le mardi, jeudi (sauf exception liée aux jours d'ouverture de la mairie).

Objectifs :

- Aller au plus près des usagers
- Les mettre en confiance dans un lieu qu'ils connaissent
- Apporter du soutien aux secrétaires de mairie
- Promouvoir la structure

Ce projet serait testé pendant une première période de 6 mois.

Le Conseil Communautaire décide d'expérimenter ce projet qui nécessitera les moyens suivants :

- Mise à disposition d'un espace confidentiel par la commune d'accueil (accès à une imprimante)
- Un ordinateur portable
- Achat d'un scanner portable
- Forfait 4G

### **Atelier rue Jean de Brosse : arrêt de l'activité de la Savonnerie**

La gérante de la savonnerie d'Huriel, a adressé un courrier au Président indiquant qu'elle souhaitait mettre fin à son bail commercial d'ici le 31 juillet 2024 en raison de la baisse de son activité.

Le bail commercial avait été conclu le 1<sup>er</sup> août 2022 et la période triennale pour y mettre un terme est donc en conséquence le 1<sup>er</sup> août 2025. Le Conseil Communautaire doit donc accepter cette résiliation anticipée.

Le Conseil Communautaire accepte cette résiliation anticipée et souhaite que la vacance du local fasse rapidement l'objet d'une communication afin de trouver un nouveau locataire.

### **Exposition « La Plume et le chemin » dédiée à George Sand**

Cette exposition aura deux axes :

1. Une exposition dans la Toque d'Huriel avec des œuvres prêtées par le musée de La Châtre (lettres, portraits, gravures, etc) et la Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson (carton du dessin de Françoise PETROVICH sur George Sand réalisé pour la tapisserie d'Aubusson qui tombera de métier en 2026 à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort).  
Une exposition avec des panneaux sur G. Sand dans le jardin de la Toque
2. Une exposition itinérante sur les communes traversées par le sentier sur le thème du roman des Maitres Sonneurs en partenariat avec l'association « Huriel au fil des siècles » avec des animations :
  - des départs de randonnées pendant les mois de juillet et août
  - un spectacle de musique traditionnelle avec une déambulation de la Bande Ménétrière-la Chavannée le 20 juillet à Saint-Sauvier
  - une séance de cinéma en plein air « Les Enfants du siècle » le 3 août à Huriel
  - une conférence sur G. Sand à Archignat
  - une randonnée commentée sur le site du roman Maupras à Saint-Eloy d'Allier
  - une autre animation est en cours de définition à Chambérat

Une demande de subvention a été faite au titre des Fonds Leader à hauteur de 80 % qui permettra de financer notamment les vitrines. La part de la communauté de Communes sera de l'ordre de 5 500 €.

La commune d'Huriel propose une participation de 5 000 €.

Le Conseil Communautaire valide ce projet qui s'étendra sur plusieurs communes du territoire.

## **Extension de la ZAC d'Huriel**

Le cabinet ALTERGEO a déposé le Permis d'Aménager.

Instruction du permis : 3 mois

L'opération a été budgétisée il y a 3 ans avec un montant de travaux de 300 000 €. Ce montant sera à revoir ainsi que le plan de financement initial puisque l'aide prévue dans le cadre de l'appel à projet du Conseil Départemental a été perdue en raison des délais non respectés.

Pour mémoire, le non respect des délais a été dû au décès d'un des vendeurs des parcelles et à la nécessité d'attendre l'issue de la succession.

## **Point sur la Micro-Folie**

### ✓ Contacts avec les écoles

L'animatrice s'est déplacée dans les écoles d'Archignat, Treignat et Saint-Sauvier et des démonstrations ont été faites auprès des enseignants de Courçais et Chambérat

Trois ateliers ont été organisés à la Micro-Folie avec une classe de CM2 d'Huriel. Le mercredi matin des ateliers sont organisés avec la garderie « les petits loups d'Huriel »

Un atelier a eu lieu avec le Centre Social de Saint-Martinien dans le cadre du centre de Loisirs.

Sur le mois de mars sont prévus :

En déplacement : un atelier à l'école de Saint Martinien

À la Micro-Folie :

5 Ateliers prévus pour les classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 d'Huriel

2 Ateliers avec l'école d'Archignat

1 Atelier avec l'école de Treignat

1 Atelier avec l'école de Saint-Sauvier

### ✓ Contacts avec les familles

Bilan : 72 visites sur 27 jours d'ouverture en visite libre en comptant l'accueil de jour de Chatelard (5 personnes âgées et 2 accompagnants)

## **Personnel**

### ✓ Service Environnement

La commission a reçu le personnel du service. Il leur a été demandé de régulariser leurs congés et de faire une prévision de congés pour l'année 2024 qui doit être adressée à la directrice.

### ✓ Service de portage de repas

Tous les éléments sur cette question n'étant pas rassemblés, elle est reportée à une prochaine assemblée.

### ✓ Entretien des locaux

La personne qui effectue le ménage dans les locaux de la Communauté de Communes, Maison de Services, Maison du Tourisme doit en plus effectuer le ménage dans les locaux de la Micro-Folie.



Proposition de la commission : ajout d'une heure à son contrat de travail qui est aujourd'hui de 5 h 40 par semaine (passage devant le Comité Social Territorial).

Le Conseil Communautaire valide cette proposition. Le contrat passera à 7 heures hebdomadaires.

### **Atelier de découpe : offre d'achat**

Pour rappel, l'estimation des services des Domaines est de 80 000 € assorti d'une marge d'appréciation de 15 %.

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel a reçu une offre de deux personnes qui souhaitent faire de la fabrication de broches de kebab à destination des restaurants. Montant de l'offre : 68 500 € HT

Les acheteurs précisent dans leur courrier l'élément suivant : « Nous déclarons financer ce bien à l'aide d'un crédit et d'un apport personnel ayant déjà un accord de principe de notre Banque nous renonçons à la condition suspensive d'obtention de prêt bancaire. Dans le cadre d'une réponse favorable de la présente offre d'achat vous nous déposerons des arrhes par un chèque de banque de la valeur de 15% du prix d'achat à la signature du compromis de vente ».

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité moins une abstention du maire d'Huriel d'accepter cette offre mais à un montant de 70 000 € HT. La contre proposition leur sera donc faite. Si elle est retenue, le Conseil Communautaire autorise le Président à engager toutes les démarches pour acter cette vente.

### **Questions diverses**

#### ✓ Jeu Circino

La Société CREACOM Games a créé un jeu dénommé Circino Le Chasseur de Trésors et sollicite un partenariat avec la Communauté de Communes en lien avec le Conseil Départemental. Ce jeu est un jeu de plateau familial qui présente 36 communes du département de l'Allier.

La société garantit la conservation d'un minimum de 2 communes appartenant à la collectivité lorsqu'elle modifie les 36 communes mise en avant à chaque réédition.

Aucune compensation financière n'est demandée à la Communauté de Communes, l'engagement porte sur la communication de l'existence du jeu et de la diffusion auprès des contacts.

Dans le cas où nous souhaiterions acheter des jeux, un tarif préférentiel de 18 € TTC serait fait.

Le Conseil Communautaire peut proposer 2 communes qui seront incluses dans le jeu.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention et décide de proposer les communes de Treignat et Saint Eloy d'Allier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au jeudi 28 mars 2024 à 18 h à Saint Martinien.

Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

La secrétaire de séance,  
Nadège VERMEZ